

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

AUPLATA

DECLARANT : Jean-François FOURT, Président Directeur Général
INSTRUMENT FINANCIER : Autres types d'instruments financiers
NATURE DE L'OPÉRATION : Souscription
DATE DE L'OPÉRATION : 09 octobre 2015
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 19 octobre 2015
LIEU DE L'OPÉRATION : Paris
PRIX UNITAIRE : 0,073 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 125 938,87 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :